

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	89 352,92	0,00	89 352,92

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	24 000,00
Ressources propres disponibles	IV	89 352,92
Solde	V = IV – II (3)	65 352,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la s	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation ou (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées à	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE D'HAZEBROUCK



OBJET

n° 19
FINANCES

la comptabilité M14
en des durées
pour le Budget du
transport

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK

SEANCE DU 21 MAI 2001

L'An deux mille un, le vingt et un du mois de Mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le dix mai deux mille un.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

PRESENTS : M. BLONDEL Paul, Maire,
MM. MAERTEN, CRINQUETTE, Melle VANDAELE, M. WATTERNE,
Mme CADART, MM. MINNAERT, PILLISSER, Mme DAYAYSSIERE,
M. DELBECQ, Adjoint.

M. DARTHOIT, Mme LEGROIS, M. MATRAT, Mme DEFELCHIN,
Melle DILLIES, Mme DECARNIN, M. PETITPREZ, Mme LEROY,
Mme HERAULT, Mme ODEVOET, Mme PEENAERT, Mme CHARMET,
Mme PRINCE, M. DARQUES, Mme LOUCHIE, MM. LESENE,
DEPECKER, ROUSSEZ, ALLOSSERY, Mme POLNECO,
M. DECOOPMAN, Mme VEIT, Mme FLANDRIN.
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

M. DUSSART qui a donné pouvoir à M. MINNAERT
M. TISBERGHEN qui a donné pouvoir à Mme POLNECO

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L. 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

19
Secrétaire de Séance : M. Vincent DEPECKER

et sur la convocation de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire d'HAZEBROUCK s'est réuni

L'Article 2 de la loi du 22 juin 1994 introduit le principe d'un amortissement obligatoire pour les biens renouvelables. Cet amortissement ne constitue pas une charge supplémentaire mais une méthode d'autofinancement des investissements.

Considérant que cette obligation est limitée aux Communes de plus de 3.500 habitants.

Considérant la mise en place d'un service transport ayant un budget propre, il est nécessaire de retenir les durées d'amortissement des biens renouvelables acquis.

Il est demandé au Conseil Municipal

SOUS-PREFECTURE
DE DUNKERQUE
25 MAI 2021
REÇU LÉ

de retenir les durées d'amortissements suivantes :

- Matériel de transport : 5 ans.
- Installation de voirie : 10 ans.

dire que l'amortissement sera pratiqué l'année suivante de l'acquisition et que si une immobilisation à un montant inférieur à 5000 F TTC, l'amortissement s'effectuera sur une année.

ADOpte à l'unanimité

Fait et Délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
CONSEILLER GENERAL DU NORD
P. BLANDEL


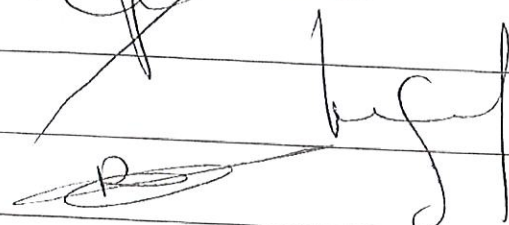


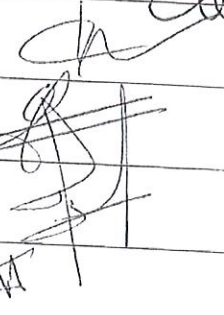


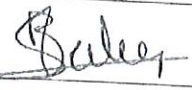
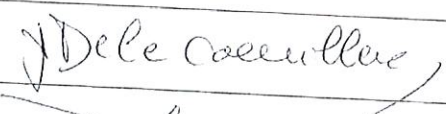
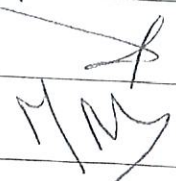
_059418
_10104

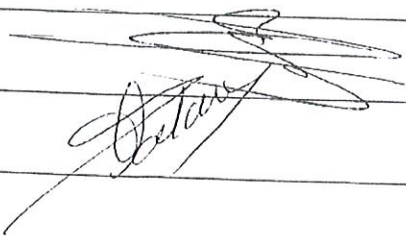
SCC HAZEBROUCK
TRANSPORTS -

ÉTAT DE L'ACTIF

EXERCICE 2022
EDITION DU 25/03/2022

COMpte	N° INVENTAIRE FICHE	ÉTAT DE LA FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	CATÉGORIE INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DATE DE MISE EN SERVICE	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE AMORTISSEMENTS ANTERIEUR	AMORTISSEMENTS 2022	VALEUR NETTE
2156	10-2022	Oui	Acquisition mini bus urbain	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 ANS	16/02/2022			24000	0	24000
2156	2	Oui	BUE RENAULT MASTER	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	12/12/2001			42227,89	42227,89	0
2156	3229	Oui	PORTE ELECTRIQUE BUS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	10/10/2005			3586,31	3586,31	0
2156	-	-	mat transport exploitation					69816,2	45816,2	24000
2158	1	Oui	BORNES ARRÊT BUS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 ANS	15/02/2001			39679,59	39679,59	0
2158	1000	Oui	SOCLES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 ANS	19/02/2001			9305,18	9305,18	0
2158	-	-	autres					48984,77	48984,77	0
218	23-2182	Oui	autobus irisbus ac 041 iv	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 ANS	22/10/2009			128438,24	128438,24	0
218	-	-	autres immobilisations corporelles					128438,24	128438,24	0
-	-	-						247239,21	223239,21	24000

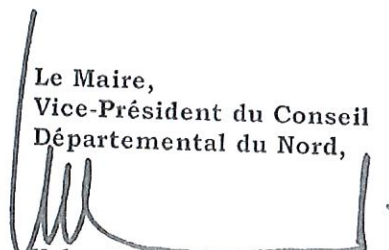
			<u>EMARGEMENTS</u>
M.	BELLEVAL	Valentin	
Mme	FLORQUIN-BLONDEL	Sabrina	
M.	BAILLEUL	Jean-Pierre	
Mme	BRISBART	Florence	
M.	DENTENER	Bernard	
Mme	SCHERRIER	Audrey	
M.	DUHAMEL	Gaël	
Mme	SAUZEAU	Céline	
M.	GRIMBER	Philippe	
Mme	DORMION-ROUSSEZ	Élise	
M.	DUHOO	Michel	
Mme	BOUQUET	Marie-Josée	
M.	BURGHELLE	Henri	
Mme	ANDRE	Sophie	
M.	DUHAMEL	Philippe	
Mme	FERLIN	Béatrice	
M.	FIOEN	Matthieu	
Mme	DELECOEUILLERIE	Josette	
M.	DELVA	Hervé	
Mme	NUNS	Christine	

M.	DEVOS	Constant	
Mme	PATOUX	Nathalie	
M.	LECLERCQ	Michaël	
Mme	SCHOONHEERE	Brigitte	
M.	MEIRLAND	Adrian	
M.	TIBERGHIE	Didier	
Mme	DEPELCHIN	Catherine	
M.	DECOOPMAN	Pascal	
Mme	LIONET	Fanny	
M.	COTTE	Jean-Paul	
Mme	BELVAL	Caroline	
M.	DEBAECKER	Bernard	
Mme	REYNAERT	Christine	
M.	PERLEIN	Fabrice	
Mme	DAUCHEZ	Martine	

Hazebrouck, le 16 mars 2022



Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,


Valentin BELLEVAL

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....35
 Nombre de membres présents.....29 et 5 procurations
 Nombre de suffrages exprimés.....33
 VOTES :
 Pour.....33
 Contre.....0
 Abstentions.....0

Date de convocation : .08./03.../2022....

Présenté par Monsieur Valentin BELLEVAL, Maire
 A.....Hazebrouck.....le.....16 Mars 2022.....

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session.....
 A.....Hazebrouck....., le.....16 Mars 2022.....

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture,
 le.....et de la publication le ..././....

A....., le ..././....

1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...